



SARL au capital de 171 470,24 € - 453 724 932 RCS LYON - NAF/APE : 7022 Z - TVA FR95453724932  
Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 07 003 751 en qualité de conseiller en investissement financier [www.orias.fr](http://www.orias.fr),  
adhérent à l'ANACOFI-CIF N°E001533, association professionnelle agréée par l'AMF,  
courtier en assurance ou réassurance et mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement  
Titulaire de Carte professionnelle transactions immobilière N° CPI 6901 2017 000 018 980 CCI LYON Ne pouvant pas recevoir de fonds

50, rue Ernest Renan 69120 VAULX-EN-VELIN Téléphone : 04.72.76.24.18  
128, passage du Roc 74170 St GERVAIS LES BAINS 18 rue René Cassin 74240 GAILLARD Téléphone : 04.50.39.19.19

## DER - FICHE D'INFORMATION LEGALE

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller.

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation.

Vous avez choisi de confier la mission et de vous faire assister par un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

## STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est enregistré auprès de l'ORIAS (<https://www.orias.fr/welcome>) sous le n°0 700 3751, il est :

- CIF (Conseiller en Investissements Financiers) non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré à l'ANACOFI-CIF n° E001533 association, agréée et contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)
- Intermédiaire en Assurance, courtier de type C, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Le service de recommandation est fondé sur une analyse impartiale et personnalisée, cette analyse est faite sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché, de façon à pouvoir recommander, en fonction de critères professionnels, le ou les contrats qui seraient les plus adaptés aux besoins du souscripteur éventuel ou de l'adhérent éventuel. Conseil de Niveau 2 fourni conformément à la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA)
- IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) catégorie d'intermédiaire mandataire non exclusif

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est également :

- Agent immobilier : Carte T n° CPI 6901 2017 000 018 980 contrôlable par la DGCCRF

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : AIG Europe SA, Tour CB21 – 16 Place de l'Iris, 92400 COURBEVOIE

Numéro de polices : RD01406991V

	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle	600 000 €	1 500 000 €	500 000 €	
Garantie financière		115 000 €	115 000 €	110 000 €

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

#### PARTENAIRES COMPAGNIES

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	REMUNERATION
ODDO & Cie	BANQUE + DEFISCALISATION	DEMARCHAGE	COMMISSIONS
MMA Expertise Patrimoine	ASSUREUR + CAPITALISATION+ RETRAITE	DEMARCHAGE	COMMISSIONS
AGEAS	ASSUREUR + CAPITALISATION + TRESORERIE	MANDAT	COMMISSIONS
GENERATION VIE	ASSUREUR + CAPITALISATION	MANDAT	COMMISSIONS
GENERALI	ASSUREUR + CAPITALISATION	MANDAT	COMMISSIONS
GENERALI LUXEMBOURG	ASSUREUR + CAPITALISATION	MANDAT	COMMISSIONS
APRIL	ASSUREUR + PREVOYANCE	MANDAT	COMMISSIONS
METLIFE	ASSUREUR + PREVOYANCE	MANDAT	COMMISSION
ALPTIS	ASSUREUR + PREVOYANCE	MANDAT	COMMISSIONS
CONFIANCE IMMOBILIER	IMMOBILIER + DEFISCALISATION	MANDAT	COMMISSIONS
URBAT	IMMOBILIER + DEFISCALISATION	MANDAT	COMMISSIONS
VATEL CAPITAL	SCPI + DEFISCALISATION	MANDAT	COMMISSIONS

Les noms des autres compagnies ayant des accords avec Vectra Investissement sont disponible sur simple demande

#### MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Mention obligatoire à défaut d'un tarif complet faisant apparaître la part revenant au conseiller/intermédiaire :

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 60% de ceux-ci.

Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Possibilité d'honoraires à valoir sur souscription selon le travail préalable effectué sur le dossier (140 €HT/heure).

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels

#### MODE DE COMMUNICATION

Le client peut communiquer avec le conseiller CIF soit par téléphone au 04 72 76 24 18, par mail [contact@vectra-investissement.fr](mailto:contact@vectra-investissement.fr) soit par courrier à Vectra Investissement 50 rue Ernest Renan 69120 Vaulx-en-Velin.

#### TRAITEMENT des RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté par courrier au siège social indiqué en haut de cette page, par téléphone au 04 72 76 24 18 ou par mail [contact@vectra-investissement.fr](mailto:contact@vectra-investissement.fr).

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

- Un cahier des réclamations a été ouvert afin d'en permettre le suivi rigoureux.

**Saisir un médiateur :**

Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02

Site internet <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

Médiateur de l'assurance : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>.

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso

62 rue Tiquetonne 75002 PARIS

<https://www.anm-conso.com/site/particulier.ph>

<b>Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)</b>
---

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par VECTRA

INVESTISSEMENT pour connaître votre situation familiale, financière et patrimoniale. Ces informations vont permettre de vous conseiller pour votre gestion de patrimoine au mieux de vos intérêts.

Vos informations personnelles seront conservées pendant toute la durée de la relation d'affaire et 5 ans au-delà de celle-ci. vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en envoyant un mail à l'adresse suivante : [ch.denis@vectra-investissement.fr](mailto:ch.denis@vectra-investissement.fr)

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>